



**Organisation des États Américains**

# **RAPPORT ANNUEL 2001**

*Élaboré  
par le  
Secrétariat  
de la CITEL*

*Commission Interaméricaine de Télécommunications*

## Table des matières

<b>SYNTHÈSE.....</b>	<b>1</b>
<b>1. INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL.....</b>	<b>1</b>
<b>2.1 BUTS DE LA CITEL .....</b>	<b>1</b>
2.2 MEMBRES ET PARTICIPANTS .....	2
2.3 STRUCTURE DE LA CITEL .....	3
<b>3. ACTIVITÉS DE LA CITEL .....</b>	<b>3</b>
3.1 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL).....	4
3.2 COMITÉ DE COORDINATION .....	6
3.3 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (CCP.I).....	6
3.4 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFFUSION (CCP.II) .....	7
3.5 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS (CCP.III).....	8
3.6 GROUPE DE TRAVAIL MIXTE DES COMITÉS CCP.I, II ET III SUR LES QUESTIONS JURIDIQUES ET LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES .....	10
<b>4. SOMMET DES AMÉRIQUES .....</b>	<b>10</b>
<b>5. ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT EXÉCUTIF.....</b>	<b>11</b>
5.1 PRÉPARATION ET ACTUALISATION DE LA PAGE DE LA CITEL SUR L'INTERNET.....	11
5.2 BANQUE DE DONNÉES SUR L'ATTRIBUTION DU SPECTRE RADIOÉLECTRIQUE DANS LES AMÉRIQUES .....	11
5.3 REPRÉSENTATION DE LA CITEL DANS D'AUTRES FORUMS .....	11
<b>6. RELATIONS DE COOPÉRATION AVEC DES ORGANISMES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX .....</b>	<b>12</b>
<b>7. SITUATION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ÉTABLIES SOUS L'ÉGIDE DE LA CITEL .....</b>	<b>13</b>
7.1 CONVENTION DE LIMA.....	13
7.2 CONVENTION INTERAMÉRICAINNE SUR LA LICENCE INTERNATIONALE DE RADIOAMATEUR (IARP) .....	15
<b>8. ACTIVITÉS DE FORMATION ORGANISÉES SOUS LES AUSPICES DE L'OEI ET DE LA CITEL .....</b>	<b>15</b>
<b>9. BUDGET DE LA CITEL .....</b>	<b>16</b>
9.1 BUDGET ET EXÉCUTION POUR 2001 .....	16
9.2 BUDGET POUR 2002.....	16
9.3 BOURSES .....	16
9.4 FINANCEMENT EXTERNE.....	16
<b>10 CALENDRIER DES RÉUNIONS DE LA CITEL EN 2002.....</b>	<b>18</b>
<b>11. PROJET DE RÉSOLUTION À ENVOYER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA OEI.....</b>	<b>18</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>20</b>
A. MEMBRES ASSOCIÉS.....	20
B: TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES EN 2001 .....	24

## Synthèse

Comme par le passé, la CITEL a continué en 2001 à être la tribune autour de laquelle les membres et membres associés se réunissent pour échanger des informations et des données d'expérience afin de répondre à la nécessité de développer les télécommunications de la région. Ce rapport décrit les activités des quatre comités permanents de la CITEL, leurs réalisations et leurs projets pour 2002.

Parmi les réalisations de l'an 2001, citons: la Citel a fait une importante contribution à la section de télécommunication du Plan d'action du Sommet des Amériques; un programme d'activités a été mis au point au sein de la CITEL pour traiter la question de la connectivité dans les Amériques; la mise en oeuvre de l'Accord interaméricain de reconnaissance mutuelle pour la certification des équipements de télécommunications (ARM) est en cours : six pays ont signé l'ARM ou travaillent activement pour faire modifier leurs règlements nationaux afin d'être en mesure de signer l'ARM; la création d'un système d'information de gestion dans le cadre du processus de mise en oeuvre de l'ARM; la publication d'un livre de référence consacré à l'éducation à distance dans les Amériques; lancement de livres de référence sur la télémédecine et activités relatives à l'Infrastructure d'information dans les Amériques; la banque de données liée à l'utilisation du spectre des fréquences par les pays membres est devenue complètement opérationnelle; progrès substantiels dans l'élaboration de positions interaméricaines pour la Conférence mondiale des radiocommunications de 2003; l'organisation d'un forum sur les politiques en matière de radiodiffusion dans les Amériques; l'élaboration d'un guide sur les dispositifs à faible puissance; les travaux en cours pour l'élaboration d'une recommandation de principes et de règlements portant sur les fréquences et d'accords sur les systèmes à 3G ainsi que la signature de trois nouveaux accords de coopération avec des organisations internationales. En 2001, la CITEL a également publié la première édition de son magazine, révisé son plan stratégique et réalisé des préparatifs étendus pour la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications de l'UIT et la Conférence des Plénipotentiaires. Ces deux conférences sont prévues pour 2002.

### 1. Introduction

Le présent rapport a été élaboré en application des dispositions de l'article 90, f de la Charte de l'Organisation des Etats Américains et de l'article 17 du Statut de la CITEL. Le contenu du présent rapport suit les règles formulées par l'Assemblée générale de l'OEA dans sa résolution AG/RES.1452 (XXVII-O/97) pour l'élaboration des rapports annuels sur les activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Ce rapport couvre la période allant de janvier à décembre 2001.

### 2. Origine et structure de la CITEL

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) est un organisme de l'Organisation des Etats Américains, institué par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-O/93), conformément à l'article 52 de la Charte de l'Organisation. La CITEL jouit de l'autonomie technique dans la mise en oeuvre de ses fonctions, dans les limites fixées par la Charte de l'Organisation, son statut et les mandats qui peuvent lui être confiés par l'Assemblée générale de l'OEA.

#### 2.1 Buts de la CITEL

- a) Servir d'organe consultatif principal de l'Organisation dans toutes les questions liées aux télécommunications dans le continent américain;
- b) Faciliter et promouvoir par tous les moyens à sa portée le développement continu des télécommunications sur le continent américain;
- c) Organiser et promouvoir des réunions périodiques de techniciens et d'experts pour étudier la planification et le financement, la construction, l'opération, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et d'autres questions concernant l'emploi et l'exploitation des télécommunications dans le continent américain;
- d) Rechercher l'uniformisation des critères et des normes techniques d'opération des systèmes dans le cadre de la normalisation globale de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- e) Recommander des études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des Etats membres de l'Organisation, en ce qui concerne la planification, l'installation, l'entretien et l'opération des systèmes de télécommunications américains;
- f) Etudier les problèmes juridiques que posent les transmissions directes par satellite, afin d'élaborer des projets de conventions ou d'accords interaméricains dans ce domaine et de formuler une politique uniforme des Etats membres de la CITELE sur cette question auprès des organismes mondiaux pertinents;
- g) Examiner les autres questions liées à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications que lui confie l'Assemblée générale ou les Conseils de l'Organisation.

## 2.2 Membres et participants

Tous les Etats membres de l'OEA sont membres de la CITELE.

Peuvent participer en tant qu'observateurs les organisations et entités suivantes:

- Les Observateurs permanents près l'OEA; les Etats américains qui ne sont pas membres de l'OEA mais qui ont demandé à participer à la réunion et dont la participation a été approuvée par le COM/CITELE;
- Les Etats non américains qui sont membres des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et qui ont demandé à participer à la réunion, et dont la participation a été approuvée par le COM/CITELE;
- Les organismes spécialisés interaméricains, les entités de l'Organisation et les organismes intergouvernementaux régionaux interaméricains;
- Les Nations Unies et ses organismes spécialisés;
- Les organismes internationaux ou nationaux qui sont Parties à des accords ou mécanismes établissant des relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes et entités, ou lorsque le COM/CITELE en décide ainsi;
- Les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui se consacrent aux questions de télécommunications dans la région et dont la participation a été approuvée par le COM/CITELE.

Le Statut de la CITELE a également permis à des exploitants, des organisations scientifiques ou industrielles reconnues, des institutions financières ou de développement liées à l'industrie des télécommunications et dotées de la personnalité juridique dans l'Etat correspondant membre de la CITELE, qui approuve leur adhésion à la CITELE, de participer comme membres associés aux Comités consultatifs permanents de la CITELE. Chaque membre associé verse une contribution annuelle minimale de 2000 dollars des États-Unis (CITELE/RES.21 (II-98)) et participe avec voix délibérative mais sans droit de vote. Les membres associés peuvent participer aux délibérations, présenter des articles techniques et recevoir les documents du Comité

consultatif permanent dont ils sont des membres associés ainsi que de ses groupes de travail et de ses groupes Ad Hoc. Au 31 décembre 2001, la CITEL comptait 237 membres associés. Voir l'Annexe, section A, qui présente une liste des membres associés.

### **2.3 Structure de la CITEL**

La structure de la CITEL est présentée ci-après.

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent, COM/CITEL
- Comité de coordination
- Comités consultatifs permanents, CCP:
  - Comité consultatif permanent I: Services publics de télécommunications (CCP.I)
  - Comité consultatif permanent II: Radiodiffusion (CCP.II)
  - Comité consultatif permanent III: Radiocommunications (CCP.III)
- Secrétariat

Le Comité de coordination a pour fonction d'apporter son concours à l'administration et à la planification stratégique de la Commission. Lorsqu'il y a lieu, les Comités consultatifs permanents créent des groupes de travail et des groupes ad hoc chargés d'analyser des questions revêtant un intérêt spécial. A l'heure actuelle, il y a 22 groupes de travail et groupes de travail ad hoc qui couvrent les aspects fondamentaux des télécommunications, de la radiodiffusion et des radiocommunications. Un exposé détaillé de leurs activités en 2001 figure au chapitre 3.

## **3. Activités de la CITEL**

Les principales caractéristiques de l'évolution du secteur des télécommunications sont le développement croissant de technologies et services nouveaux, l'établissement de marchés libéralisés, la participation active du secteur privé et l'établissement d'organes régulateurs indépendants. Ce changement qu'a subi l'industrie a permis l'apparition de nouveaux acteurs, en particulier dans le secteur de l'Internet, qui compte aujourd'hui plus de 360 millions d'utilisateurs dans le monde.

Dans le cadre d'une évolution technologique continue dans les télécommunications et à mesure que le système numérique provoque un fossé croissant, ce qui exerce une influence de plus en plus grande sur les économies et les vies, il revient à la CITEL de combler le fossé, si elle veut entretenir et garder la confiance de ses États membres et membres associés à l'égard de ses activités dans le domaine de l'information et des communications.

La CITEL doit faire en sorte que ses travaux demeurent pertinents en continuant de se pencher sur les questions importantes d'aujourd'hui et en tendant la main à une audience plus large. C'est un processus continu qui consiste par exemple à faire en sorte que ses programmes, son cadre légal et sa structure continuent de convenir à l'environnement d'aujourd'hui. Il consiste, en outre, à aborder des problèmes nouveaux et à mieux utiliser le Web pour fournir des informations.

Des progrès énormes ont été réalisés dans les Amériques mais il reste encore beaucoup à faire pour pouvoir réduire et finalement éliminer le fossé numérique qui persiste encore dans la région. En 2001, la moyenne des lignes par cent habitants était de 15 en Amérique latine alors que dans les pays développés, elle est de 65; la moyenne du nombre d'utilisateurs de l'Internet par 100 habitants est de 3 tandis que dans les pays développés elle est de 40. Le programme de travail de la CITEL a pour objectif de réduire ces écarts au moyen du développement de l'infrastructure des télécommunications de la région.

En 2001, la CITEL a organisé 9 réunions au cours desquelles elle a adopté 88 résolutions, 9 recommandations et 20 décisions.

La suite de ce chapitre du rapport récapitule les réalisations et les activités les plus saillantes de l'année 2001.

### **3.1 Comité Directeur Permanent de la CITEL (COM/CITEL)**

Président:	M. José Pileggi Véliz (Équateur)
Vice-président:	M. Carlos Forno (Argentine)

#### **3.1.1 Réunion du Groupe de travail chargé des préparatifs des réunions du Conseil de l'UIT (Genève, Suisse, 18-29 juin 2001)**

Le Groupe de travail a identifié, classé selon un ordre de priorité et préparé les questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de l'UIT en coordonnant une stratégie et une ligne d'action qui seront utilisées au sein du Conseil, de ses commissions et groupes de travail. Au cours de cette période, deux réunions formelles et plusieurs réunions informelles ont été tenues pour dégager des positions communes. Les décisions suivantes ont été adoptées:

- Création d'un Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de plan stratégique de l'UIT 2004-2007.
- Établissement d'une limite de 315 000 francs suisses comme budget biennal de l'UIT pour 2002-2003. Adoption de la recommandation 1 du Groupe de travail de l'UIT sur la création d'une équipe chargée de mettre en oeuvre une approche coordonnée pour les aspects complexes et liés au retard de l'enregistrement des notifications de satellite par le Bureau des radiocommunications de l'UIT.
- Adoption du projet de création d'un groupe d'experts chargé des préparatifs du PP-02 en ce qui concerne la réforme de l'UIT. Quatre Administrations de la région des Amériques ont été désignées pour en faire partie.

Il y a eu une réunion du Groupe de contact interrégional informel chargé du PP-02.

#### **3.1.2 Réunions du Groupe de travail chargé des préparatifs de la CITEL pour la Conférence des Plénipotentiaires (PP-02) et la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications de 2002 (CMDT-02)**

Troisième Réunion (8-9 mars 2001, Panama City, Panama)

Quatrième Réunion (20-22 août 2001, Washington, DC, États-Unis)

Cinquième Réunion (15 octobre, Port of Spain, Trinité-et-Tobago)

Sixième Réunion (10-14 décembre 2001, Salinas, Équateur)

L'Union internationale des télécommunications, par l'intermédiaire du Bureau de développement des télécommunications, organise tous les quatre ans une Conférence mondiale sur le développement des télécommunications (CMDT), au cours de laquelle les programmes et projets du secteur sont examinés et de nouveaux projets lancés. Cette conférence est destinée aux ministres chargés des télécommunications et à

d'autres hauts représentants des gouvernements, ainsi qu'au secteur privé et aux organisations régionales et internationales. La prochaine CMDT se tiendra à Istanbul (Turquie), en mars 2002.

La Conférence des Plénipotentiaires a les objectifs suivants: établir les politiques générales de l'Union; adopter un plan stratégique et financier quinquennal et élire le Secrétaire Général, le Secrétaire Général Adjoint, les Directeurs du Bureau des radiocommunications, de la normalisation et du développement, les membres du Conseil de réglementation des radiocommunications et les membres du Conseil de l'UIT. La prochaine Conférence des Plénipotentiaires aura lieu à Marrakech (Maroc), en septembre-octobre 2002.

Le groupe de travail a dégagé les questions qui revêtent de l'intérêt pour les objectifs et activités de la CITELE, établi sa structure et élaboré des propositions communes qui seront examinées par ces conférences. Durant sa sixième séance, le groupe a rédigé le premier jeu de Propositions interaméricaines et les points de vue interaméricains pour la conférence des Plénipotentiaires de 2002. Ce document a été envoyé à l'UIT le 23 janvier 2002. Ce délai avait été fixé par l'UIT conformément à l'article 55 de sa Constitution.

### 3.1.3 Dixième Réunion du COM/CITELE (Salinas, Équateur, 10-14 décembre 2001)

Le thème le plus important examiné par cette réunion a été l'Agenda pour la connectivité dans les Amériques et l'adoption du Plan d'action de Quito. La Présidence a été chargée d'organiser et de préparer ces documents, particulièrement pour la mise en oeuvre de l'agenda. Les préparatifs sont en cours pour assurer la coopération totale du monde des télécommunications à la réalisation de l'agenda pour la connectivité.

La COM/CITELE s'est réjouie de l'achèvement du Livre de référence sur la télééducation dans les Amériques et a appuyé les plans de préparation de manuels de référence sur les applications à distance et la télé médecine dans cette région. Le Président du Groupe de travail sur les services de base et universels a été félicité pour son rôle dans la réalisation des résultats indiqués et on l'a encouragé à poursuivre ces activités si utiles.

Dans son souci d'améliorer la marche des travaux, la réunion a traité une série de sujets destinés à relever l'efficacité des méthodes de travail de la CITELE. Un rapport relatif à la réalisation de réunions sans texte sur papier a été reçu et les ressources nécessaires ont été allouées pour faire des recommandations figurant dans ce rapport une réalité d'ici la fin de 2002. De nouvelles procédures permettant d'améliorer la coordination entre les Comités consultatifs permanents ont été examinées et adoptées. La réunion a également adopté une procédure qui permettra de disposer d'une procédure uniforme pour l'élaboration de résolutions et de recommandations au sein de la CITELE.

Dans un autre domaine, COM/CITELE, dans ses démarches pour faire de la CITELE une tribune encore plus importante pour les échanges d'idées, a approuvé l'organisation de conférences conjointes entre la CITELE, l'Union internationale des télécommunications et l'Association de l'industrie des télécommunications. Cela permettrait d'examiner dans un cadre moins formel que les réunions des CCP les questions revêtant de l'intérêt pour tous. Le lieu, l'ordre du jour et la date de la réunion seront déterminés en coordination avec la Présidence du COM/CITELE.

Tenant compte de la situation existant à l'heure actuelle dans la communauté mondiale des télécommunications, le COM/CITELE a préparé une recommandation à soumettre à l'examen de l'Assemblée de la CITELE sur la redevance que les Membres associés doivent payer durant la prochaine période de quatre ans. On recommande que la redevance actuelle reste inchangée pendant les deux prochaines années et qu'en 2004, elle devrait être portée à US\$2.500,00 par an. La réunion a également approuvé une version actualisée du Plan stratégique pour la période 2001-2005, un plan d'exploitation pour l'année 2002 et les cours de formation devant avoir lieu en 2002.

Enfin, le COM/CITELE a examiné et avalisé les préparatifs pour l'Assemblée de la CITELE.

### 3.2 Comité de Coordination

Le Comité de coordination de la CITELE est essentiellement l'organisme administratif de la Commission et sa session ordinaire annuelle a eu lieu les 23 et 24 août au siège de l'OEA. Le Comité est composé de six hauts fonctionnaires: le Président et le Vice-président du Comité directeur, les trois présidents des Comités consultatifs permanents et le Secrétaire exécutif qui agit en tant que secrétaire de cet organe. Cet organe utilise ordinairement cette occasion pour examiner l'ensemble du programme d'activités et formuler les recommandations appropriées.

Plusieurs questions examinées cette année ont revêtu une importance cruciale pour le fonctionnement de la CITELE et les plus significatives sont résumées dans cette section. Lors de l'examen du plan d'action du Troisième Sommet des Amériques, le Président a proposé qu'un plan de réalisation de la connectivité pour les Amériques soit formulé pour faciliter l'exécution par la CITELE des directives reçues du Sommet. Il a créé un groupe de rédaction placé sous sa présidence et chargé d'élaborer ledit plan et de le soumettre au COM/CITELE pour son approbation. Le COM/CITELE, à son tour, l'enverra à l'Assemblée de la CITELE prévue pour le mois d'août 2002. Ce plan servira de base au programme d'activités de la CITELE pour la période 2002-2006.

L'état des préparatifs de l'Assemblée de la CITELE a également été examiné et le Comité a fourni des directives additionnelles. Il a examiné le projet d'agenda, les préparatifs du *Forum des hauts fonctionnaires du domaine des télécommunications* qui aura lieu durant l'Assemblée, le projet de calendrier des réunions et le projet de budget pour 2002 ainsi que les changements proposés au Statut et au Règlement de la CITELE.

Le Comité a reconnu que le rayonnement de la CITELE continue de croître dans toute la communauté des télécommunications. Ce fait devient évident lorsqu'on examine le nombre des accords de coopération déjà signés et de ceux en cours de négociation. Le Comité a décidé que le moment est venu de profiter de ces accords en réalisant des activités conjointes.

Le Président de COM/CITELE a profité de sa présence à Washington pour solliciter l'occasion d'informer le Conseil permanent des activités, réalisations et activités futures de la CITELE. Sa requête a été accordée et il a fait pour les membres du Conseil permanent un exposé sur l'importance que les pays membres de l'OEA attachent au programme de travail de la CITELE.

Dans le proche avenir, la CITELE ne tiendra que des réunions sans document sur papier. Ces deux dernières années, les CCP ont réalisé plusieurs expériences dans ce domaine en utilisant diverses techniques pour réaliser des réunions sans document sur papier. Le groupe ad hoc chargé de mener cette étude a soumis un projet de proposition sur l'utilisation d'un système sans fil pour réaliser les futures réunions. Le Comité de coordination a fait sienne la recommandation du Groupe ad hoc et celui-ci a présenté une proposition définitive à la X<sup>e</sup> réunion du COM/CITELE. On prévoit qu'en 2002 la CITELE passera aux réunions complètement 'sans papier', c'est-à-dire électroniques.

### 3.3 Comité Consultatif Permanent I: Services Publics de Télécommunications (CCP.I)

Présidente:	M <sup>me</sup> Angela Montoya Holguín (Colombie)
Président Suppléant:	M. Félix Castro Rojas (Colombie)
Vice-président:	M. João Carlos Fagundes Albernaz (Brésil)

En 2001, le CCP.I a tenu deux réunions: la réunion XIV CCP.I, 26-30 mars, à Natal, et la réunion XV CCP.I, 1-5 octobre, à Asuncion. Le comité a fait des progrès dans l'étude des questions figurant dans son mandat et fixé des objectifs pour 2002. Parmi les faits saillants de cette activité, citons: achèvement d'études techniques relatives à la coordination des normes en ce qui concerne la Version 6 du Protocole de l'Internet,



les Réseaux de la nouvelle génération, la composante terrestre de l'IMT-2000, la portabilité numérique et les systèmes anti-fraude pour les services cellulaires. De même, le document relatif aux normes coordonnées pour les réseaux de nouvelle génération a été actualisé. En outre, on a mis la dernière main aux recommandations sur la restructuration du Secteur de normalisation de l'UIT dans le cadre des préparatifs de sa Conférence des Plénipotentiaires de 2002. En ce qui concerne les travaux sur les procédures de certification et l'ARM, une banque de données a été établie avec les informations relatives à la mise en oeuvre des Accords de reconnaissance mutuelle et des progrès ont été enregistrés dans la réalisation d'un livre de référence sur les "Procédures de certification des équipements de télécommunications dans les Amériques". Le CCP.I a également préparé un livre de 1200 pages qui contient un rapport sur les politiques, plans et projets de télééducation existant dans les pays des Amériques; il a également publié une brochure sur les technologies disponibles pour l'accès à l'Internet et élaboré des cahiers techniques. Deux propositions communes ont été adoptées pour les travaux de la Conférence mondiale de l'UIT sur le développement des télécommunications de 2002.

### **Activités prévues pour 2002**

On prévoit pour 2002 la publication de livres de référence sur l'infrastructure mondiale de l'information et sur la télémédecine dans les Amériques. Les travaux se poursuivront sur la mise en oeuvre de l'accord de reconnaissance mutuelle portant sur les équipements de télécommunications, des études sur la coordination des normes, particulièrement pour les nouveaux services de télécommunication, l'interfonctionnement des différents réseaux sans fil de troisième génération entre eux et avec les réseaux sans fil et en câble existant dans les Amériques et l'achèvement des études relatives au projet E-Amériques et au GII.

### **3.4 Comité Consultatif Permanent II: Radiodiffusion (CCP.II)**

Président: M. Raúl Zóccola (Uruguay)  
Vice-président: M. Winston Hay (Jamaïque)

Le CCP.II est l'organe consultatif technique de la Commission interaméricaine des télécommunications en ce qui concerne la coordination des normes, la planification, l'exploitation et l'assistance technique pour le service de radiodiffusion dans ses différentes formes.

En 2001, un Forum sur les politiques de radiodiffusion dans les Amériques s'est déroulé dans le cadre de la réunion comprenant huit séances et deux groupes de discussion:

SÉANCE 1:	Technologies numériques. Télévision numérique. Capacités DTV, Normes
SÉANCE 2:	Technologies numériques. Télévision numérique. Radiodiffusion DTV dans les Amériques
SÉANCE 3:	Radiodiffusion de données
SÉANCE 4:	Communications et , en particulier, radiodiffusion dans les cas de désastres
SÉANCE 5:	Résultats de la CMR-2000/03 en ce qui concerne les questions de radiodiffusion
SÉANCE 6:	Radiodiffusion numérique sonore
SÉANCE 7:	Services à large bande et de radiodiffusion par satellite
SÉANCE 8:	Service sans fil à large bande
GROUPE 1:	Possibilités de la radiodiffusion: des règlements progressant au même rythme que la technologie
GROUPE 2:	Forum des entités chargées de formuler les politiques et la réglementation.

Particulièrement durant les trois premières séances, on a pu examiner minutieusement la norme ATSC et les travaux réalisés par les organes de radiodiffusion et les centres de recherche de ces pays sur le comportement des signaux de la télévision numérique et les applications futures de la convergence.

De tous les exposés et discussions qui les ont suivis, on peut conclure que les pays de la région partagent à un haut degré les impératifs de politiques régionales. Les participants ont été unanimes à reconnaître que le plus grand défi auquel sont confrontés les concepteurs de politiques consiste à faire en sorte qu'à tout moment les vrais besoins de la société soient respectés et satisfaits, et que les possibilités offertes par la nouvelle technologie soient mises à profit. La principale recommandation qui a été formulée est que les pays de la région continuent d'étudier la question et collaborent sur le thème des nouvelles technologies et des modèles commerciaux pour les organes de radiodiffusion.

L'industrie, les organes de réglementation et de radiodiffusion ainsi que les consommateurs doivent coordonner leurs activités afin de réaliser une transition aisée et rapide aux nouveaux services et technologies.

### **Activités prévues pour l'an 2002**

Voici quelques-unes des activités prévues pour l'an 2001:

- Un deuxième forum sur les politiques de radiodiffusion permettant d'examiner les questions cruciales qui ont été identifiées durant le premier forum et qui font intervenir les secteurs public et privé. Ce forum aidera à satisfaire les besoins de développement du service de radiodiffusion dans la région.
- Préparatifs en cours liés aux questions relatives à la radiodiffusion inscrites à l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications de 2003. Le CCP.III a la responsabilité ultime d'élaborer le rapport de la CITELE sur toutes les questions relatives à la CMR.
- Rapport sur le système de radiodiffusion numérique sonore qui contiendra des informations de base sur la technologie numérique (compression de l'audio, techniques de modulation, codage, etc.) et une étude comparative des normes à adopter dans le monde pour différentes bandes de fréquences.
- Analyse d'une proposition portant sur l'adoption d'une norme unique pour la télévision numérique dans la région des Amériques.
- Rapport sur le statut des technologies de la transmission terrestre à large bande (LMDS et MMDS) dans la région des Amériques.

### **3.5 Comité Consultatif Permanent III: Radiocommunications (CCP.III)**

Président: M. Fernando Carrillo (Mexique)  
Vice-président: M. Marcos Bafutto (Brésil)

Le Comité a tenu trois réunions en 2001:

- XVIIe Réunion: Panama City, Panama, 5-9 mars 2001.
- XIIIe Réunion, Ottawa, Canada, 11-15 juin 2001.
- XIXe Réunion, Guatemala City, Guatemala, 6-9 novembre 2001.

Ce siècle est marqué par la convergence des technologies de l'information et des télécommunications et la nécessité d'accroître l'accès à l'infrastructure d'information. De nouvelles technologies, par exemple l'IMT-2000, l'Internet, la radiodiffusion numérique, les systèmes à satellites sur orbite basse assurant des services mobiles et fixes offrent de nombreuses possibilités mais créent également une pléthore de problèmes qu'il faut analyser et résoudre rapidement. Le CCP.III est l'organe consultatif technique de la Commission interaméricaine des télécommunications en ce qui concerne la coordination des normes, la planification,

l'utilisation totale et efficace du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites, ainsi que les questions liées à l'exploitation des services de radiocommunications dans les pays membres. Un bref résumé des principales questions à l'étude est présenté ci-après.

Un rapport relatif aux différences et similitudes entre les procédures d'obtention de licences VSAT dans les Amériques est en préparation. Il dégage les procédures utilisées ordinairement dans la région afin d'aider les Administrations à simplifier la procédure d'obtention de licences pour des stations terriennes fonctionnant en bande C/Ku dans les Amériques. Dans l'élaboration de ce rapport, les expériences et systèmes des Administrations membres et d'autres organisations régionales sont pris en considération.

Durant la XVIII<sup>e</sup> réunion du Comité, une nouvelle procédure a été adoptée pour la présentation des propositions interaméricaines aux Conférences mondiales des radiocommunications. Une Proposition interaméricaine est un Projet de proposition dont la CCP.III a terminé l'examen et la discussion. En outre, elle a l'appui d'au moins 6 (six) Administrations et elle est opposée par au plus 50% (cinquante pour cent) du nombre des opinions favorables obtenues.

Un rapport a été élaboré au moyen des données d'expériences sur la migration des bandes de fréquences des systèmes de radiocommunications; la décision a été prise d'incorporer à la page Web de la CITELE les informations relatives à cette importante question.

Le groupe ad hoc créé pour élaborer, du point de vue du CCP.III, des contributions à l'ordre du jour de la Conférence mondiale de l'UIT sur le développement des télécommunications de 2002 a rédigé quatre projets de propositions interaméricaines qui seront examinés par le Groupe de travail du COM/CITEL chargé des préparatifs de la Conférence des Plénipotentiaires et de la Conférence de l'UIT sur le développement des télécommunications mondiales, à savoir:

- Projet de proposition interaméricaine sur la mise en oeuvre coordonnée de l'IMT-2000 dans la Région des Amériques
- Projet de proposition interaméricaine visant à ce que la Conférence sur le développement des télécommunications mondiales de 2002 propose la réalisation d'études pour la mise en oeuvre de programmes régionaux de télémédecine
- Projet de proposition interaméricaine visant à ce que la Conférence sur le développement des télécommunications mondiales de 2002 propose la réalisation de programmes régionaux de télééducation
- Projet de proposition interaméricaine visant à ce que la Conférence sur le développement des télécommunications mondiales de 2002 propose la réalisation du projet dénommé "réseaux interaméricains de télémédecine"

Pour faciliter la tâche des organismes chargés de formuler la réglementation dans la région et, en même temps, pour promouvoir l'harmonisation dans toute la région, on recommande les directives suivantes:

- Directives pour la mise en oeuvre à haute densité de stations terriennes pour service fixe par satellite géostationnaire (GSO FSS) sans coordination individuelle de site avec le service fixe
- Pour harmoniser les règlements dans la région, la Directive sur les dispositifs à faible puissance a été approuvée sous forme de recommandation.

Les systèmes de télécommunications fondés sur les radiocommunications sont aujourd'hui le secteur à plus forte croissance de l'industrie des télécommunications. Ils ont déjà dépassé les réseaux du service fixe à fil au plan du nombre d'abonnés. Les travaux se poursuivent dans le cadre des préparatifs de la Conférence

mondiale des radiocommunication de 2003 (CMR), un événement qui joue un rôle capital dans le choix des types de systèmes de radiocommunications qui seront disponibles à l'avenir. Tenue tous les deux ans, cette conférence qui dure quatre semaines est le forum qui établit les règlements internationaux pour l'utilisation des fréquences de radiocommunications par tous les types de services de radiocommunications: de la télévision et de la radiodiffusion à la téléphonie mobile, la navigation maritime et aéronautique ainsi qu'aux systèmes de sécurité et aux emplacements orbitaux des satellites.

### **Quelques activités prévues pour l'an 2002**

- Adoption d'une recommandation sur les attributions du spectre pour l'IMT-2000.
- Achèvement du rapport sur les procédures requise pour l'obtention de licences VSAT dans les Amériques
- Étape finale de l'élaboration de propositions interaméricaines pour la CMR-2003.
- Fourniture de plusieurs banques de données sur la page de la CITELE sur le Web:
  - Utilisation des bandes 10,95-11,2 GHz 11,45-12,2 GHz et 14,0-14,5 GHz. Informations sur l'utilisation dans les Amériques des bandes indiquées dans ce paragraphe.
  - Étude de méthodes qui facilitent la migration de systèmes radioélectriques existants dans le but de rendre le spectre disponible pour de nouveaux systèmes de radiocommunications.
  - Position actuelle et plans futurs pour la bande 1610-1626,5 MHz dans le cadre de l'exploitation GMPCS.
  - Informations concernant les droits d'atterrissage autorisés par les Administrations des pays des Amériques pour les exploitants de station terriennes sur leurs territoires
  - Informations sur l'octroi de licences pour le système VSAT
  - Diagrammes d'antenne de station terrienne du Service fixe par satellite.

### **3.6 Groupe de travail mixte des comités CCP.I, II et III sur les questions juridiques et les procédures administratives**

Durant une réunion du Secrétaire exécutif, du Département des questions juridiques de l'OEA et des personnes associées à l'élaboration du Rapport sur les procédures administratives dans les Amériques, la décision a été prise de mettre fin à toute nouvelle activité dans le cadre de cette tâche. On est parvenu à ce résultat après un examen réaliste de l'état de ce rapport et une évaluation des ressources requises pour produire un rapport techniquement exact et utile aux pays membres.

En outre, les participants ont été d'accord sur le fait que le type d'information recherché revêtait effectivement une grande valeur pour les pays membres et que le Groupe de travail devait rechercher une nouvelle approche .

## **4. Sommet des Amériques**

Les suggestions de la CITELE sur le projet de Plan d'action pour le secteur des télécommunications ont été incorporées au Plan d'action du Troisième Sommet des Amériques. D'après les décisions du Sommet de Québec, le Président de COM/CITELE dirige une initiative destinée à maintenir la CITELE au centre des

activités relative à la *Connectivité dans les Amériques*. De plus, les CCP ont inclus dans leurs mandats les directives supplémentaires que la CITEL a reçues du Sommet de Québec.

## **5. Activités du Secrétariat exécutif**

Les principales activités du Secrétariat sont énumérées dans les articles 25, 26 et 27 du Statut de la CITEL et dans l'article 88 de son Règlement.

### **5.1 Préparation et actualisation de la page de la CITEL sur l'INTERNET**

Les travaux visant à optimiser la nouvelle page sur le Web (<http://www.citel.oas.org>) se sont poursuivis. Un système permettant de retracer l'utilisation de l'Internet a été établi pour fournir une idée plus complète des usagers qui utilisent le site et de la manière dont ils l'utilisent. Les principaux guides du service de recherche sur l'Internet ont établi une table des matières de la page et de son contenu. On a spécialement mis l'accent sur les services qui ne sont assurés en anglais et ce pour faciliter l'accès par le public latino-américain. Le Secrétariat poursuit l'actualisation des informations concernant le forum électronique de la CITEL et d'en assurer la maintenance. En outre, les travaux destinés à lancer la publication sur l'Internet des banques de données de la CITEL ont commencé.

### **5.2 Banque de données sur l'attribution du spectre radioélectrique dans les Amériques**

Durant l'année écoulée, le Secrétariat a assumé une pleine responsabilité pour la création et la mise en oeuvre d'une banque de données sur l'attribution du spectre, ce qui avait été demandé par le CCP.III. Des renseignements additionnels ont été compilés sur l'attribution du spectre dans la plage de 3700 MHz à 400 GHz. La capacité produite par cette banque de données relative à l'attribution du spectre pourrait être également utilisée pour le suivi des modifications proposées dans les préparatifs de la Conférence mondiale sur les radiocommunications de l'UIT.

### **5.3 Représentation de la CITEL dans d'autres forums**

Le Secrétaire exécutif a participé à d'autres réunions qui n'ont pas fait partie du calendrier régulier des activités de la CITEL.

Un bref exposé des principales activités est présenté ci-après:

Conférence PTC 2001	14-18 janvier 2001 Honolulu, Hawaii, USA
Cinquième forum latino-américain sur le capital privé	24-25 janvier 2001 Miami, Floride, USA
Séminaire d'information sur les radiocommunications/Réunion du SIRG	4-6 mars 2001 Barbade
Conférence latino-américaine sur les services sans fil 2001 (ALACEL/CTIA)	19 mars 2001 Las Vegas, Nevada, USA
Groupe de travail – Réforme de l'UIT	2-6 avril 2001 Salvador, Bahia, Brésil
Première Conférence international Rio TELECOM 3G	9-10 avril 2001 Rio de Janeiro, Brésil
Réunion dans les laboratoires de Lucent Bell	27 avril 2001 Holmdel, New Jersey, USA
Réunion avec ARRL	15 mai 2001 Newington, CT, USA
17 <sup>e</sup> Conférence annuelle de CANTO	27-30 mai 2001 San Juan, Puerto Rico
Conférence UIT/TIA sur les marchés en développement: Amérique latine	6 juin 2001 Atlanta, USA
Réunion du Groupe de travail sur la télémédecine WCA	26 juin 2001 Boston, USA.
Conférence de l'Alliance pour les médias communautaires	11 juillet 2001 Washington DC
IV <sup>e</sup> Sommet des opérateurs et entités de réglementation AHCIET/REGULATEL	12-14 juillet 2001 Salvador, Bahia, Brésil
Atelier sur procédure brésilienne de définition de norme technologique DTV	30-31 août 2001 Brasilia, Brésil
Congrès sur les perspectives de la transmission sans fil.	26-28 septembre 2001 St John's, Newfoundland, Canada
Réunion RTDC-UIT	14-16 octobre 2001 Port of Spain, Trinité-et-Tobago
CONNECT 2001	16-17 octobre 2001 Cancun, Mexique
I <sup>e</sup> Réunion des NAP latino-américains	22-24 octobre 2001 Cartagena de Indias, Colombie
FUTURECOM 2001	29 octobre-1 novembre 2001 Florianopolis, Brésil

## 6. Relations de Coopération avec des Organismes Internationaux et Régionaux

La coopération entre la CITEI et les organismes internationaux et régionaux a augmenté l'année dernière, l'efficacité des travaux s'étant améliorée du fait qu'on a évité tout double emploi des efforts et qu'on a réduit le temps requis pour résoudre les différends suscités par le débat anticipé auquel donnent lieu de nombreuses questions. Grâce aux efforts collectifs des Comités consultatifs de la CITEI, la communauté internationale connaît mieux l'organisation, ainsi que l'atteste le nombre des Accords de coopération qui ont été signés.

Le tableau 1 ci-dessous donne une liste d'organisations qui ont signé un accord de coopération avec la CITELE et celles qui sont dans le processus de négociation d'un accord. Les principaux travaux de coopération ont été réalisés avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), la Conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT), et la Télécommunauté Asie-Pacifique (APT).

En ce qui concerne les activités réalisées conjointement avec l'UIT, les plus remarquables ont été la préparation et la publication d'un livre de référence sur l'éducation à distance dans les Amériques et l'accord conclu pour préparer conjointement un autre livre de référence sur la télémédecine dans les Amériques et la préparation en commun de la banque de données sur l'utilisation du spectre des fréquences dans les Amériques. En outre, l'UIT a participé à presque toutes les réunions de la CITELE.

Le Secrétaire exécutif a été chargé d'entamer un dialogue avec APEC pour favoriser la discussion et l'échange des données d'expériences. En ce qui concerne la mise en oeuvre de l'ARM produite par le CCP.I, la CITELE et l'APEC ont tous deux choisi les personnes devant faciliter ce dialogue; M. Marcos de Souza Oliveira d'ANATEL (Brésil) est la personne désignée par la CITELE et M. Ian McAlister de l'Australie est choisi par APEC. S'agissant des activités du CCP.III relatives aux préparatifs des Conférences mondiales des radiocommunications de l'UIT, le processus de coordination avec CEPT et APT continue et s'améliore.

TABLEAU 1

<i>Organisations qui ont signé des accords avec la CITELE</i>	<i>Organisation qui ont des accords pendants avec la CITELE</i>
AHCIET	CEPT
ETSI	C/LAA
ASETA	CREAD
Comité TI (États-Unis)	IAF
TIA (États-Unis)	UPAEP
	ALACEL

## **7. Situation des Conventions Internationales établies sous l'égide de la CITELE**

### **7.1 Convention de Lima**

Cette Convention a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987 durant la Cinquième Conférence interaméricaine de télécommunications (CITELE/RES.130 (V-87)) et modifiée en 1988 à la Première Réunion extraordinaire de la CITELE (CITELE/RES.141 (I/E-88)) afin de permettre et de faciliter la participation pleine et entière des États membres de la CITELE. Cette convention permet aux ressortissants d'un État Partie d'opérer le service de radioamateur sur le territoire d'une autre Partie.

Cette Convention est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original, des ratifications et des adhésions.

<b>Pays Signataires</b>	<b>Date</b>	<b>RA/AC/AD</b>	<b>Date de dépôt de l'instrument</b>
Argentine	14/08/87 29/04/88 (*)	RA 11/03/90	06/12/90
Bolivie	14/08/87		
Brésil	14/08/87		
Canada		AD 06/04/89	18/05/89
Chili	14/08/87 29/04/88 (*)		
Colombie	14/08/87		
Guatemala		AD 05/12/89	22/01/90
Haïti	14/08/87		
Mexique		AD 13/03/89	21/06/89
Paraguay	07/09/95	RA 24/05/95	15/09/95
Pérou	14/08/87 29/04/88 (*)		
Suriname	14/08/87		
Etats-Unis	14/08/87 29/04/88 (*)	AC 21/02/91	20/03/91
Uruguay	14/08/87 29/04/88 (*)		
Venezuela		AD 14/10/88	30/11/88

RA= ratification

AC= acceptation

AD= adhésion

Les signatures non sujettes à ratification, adhésion ou acceptation: Conformément aux articles 7, paragraphe (a) et 10 de la Convention, les États ci-après sont Parties: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname.

Les signatures des États-Unis et de l'Uruguay sont sujettes à ratification, adhésion ou acceptation conformément à l'article 7, paragraphe (b) de la convention.

(\*) Signature de l'amendement de l'article 7.



## 7.2 Convention Interaméricaine sur la Licence Internationale de Radioamateur (IARP)

Elle a été approuvée en décembre 1994 par la deuxième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL RES.5 (II-94). Par la suite, elle a été adoptée à Montrouis, Haïti, durant la Vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES.1316 (XXV-O/95)).

Cette Convention permet à des personnes possédant une licence IARP délivrée par une Partie d'opérer temporairement des stations de radioamateur dans une autre Partie, sans qu'un examen supplémentaire soit nécessaire. Les Parties ne peuvent délivrer qu'à leurs ressortissants des licences permettant d'opérer dans d'autres Parties. La Convention IARP est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments RA, AC et AD.

Pays Signataires	Date de signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument
Argentine		AD 29/01/97	03/03/97
Brésil	24/01/97	RA 19/08/99	28/09/99
Canada	27/09/95	AC 27/09/95	27/09/95
El Salvador	18/03/99		
Pérou	15/09/95	RA 28/12/95	24/01/96
Trinité-et-Tobago		AD 13/07/01	16/08/01
États-Unis	08/06/95		
Uruguay	08/06/95		
Venezuela	05/02/96		

## 8. Activités de formation organisées sous les auspices de l'OEA et de la CITEL

Une somme de EU\$ 52 000 a été assignée à la CITEL pour l'année 2001. Par suite d'une initiative du Président du Groupe de travail sur le développement des ressources humaines, la CITEL utilise ce budget pour convertir en télééducation un cours traditionnel a mis de côté une somme qui permettra de fournir 30 bourses complètes et 30 bourses partielles (50%). Le cours choisi est *Réglementation de nouveaux services et applications de l'IP* et son démarrage est prévu pour avril 2002.

## 9. Budget de la CITEI

### 9.1 Budget et exécution pour 2001

	Allocations	Allocations Modifiées	Utilisées au 31/12/01
Voyages	10,0	101,8	86,4
Préparation de documents	46,9	1,8	2,0
Equipement et fournitures de bureau	12,0	8,4	7,8
Edifice et entretien	29,7	45,6	42,6
Traducteurs, interprètes, personnel d'appui	126,4	70,5	101,6
Autres	26,1	23,0	8,0
<b>Total partiel</b>	<b>251,1</b>	<b>248,4</b>	<b>248,4</b>
Personnel du Secrétariat exécutif	429,9	468,3	468,3
<b>T O T A L</b>	<b>681,0</b>	<b>716,7</b>	<b>716,7</b>

### 9.2 Budget pour 2002

Durant la XXXI Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA tenue en juin 2001, celle-ci a adopté pour l'année 2002 une allocation de US\$653,4 sur son Fonds ordinaire pour la CITEI.

	Allocation 2001 en US\$	Allocation 2002 en US\$	Écart en pourcentage entre les budgets de 2001 et de 2002
Dépenses du personnel	468,3	460,8	
Dépenses pour les activités	248,6	192,6	
<b>TOTAL</b>	<b>716,7</b>	<b>653,4</b>	<b>-8,83</b>

### 9.3 Bourses

Une somme de US\$52 000 a été allouée pour l'année 2001.

### 9.4 Financement externe

Tout organisme opérationnel ou organisation scientifique ou industriel reconnu peut devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent moyennant l'approbation de l'État membre de la CITEI où il est établi. L'État membre appartenant au CCP concerné présente les demandes des organismes qui souhaitent devenir Membres d'un CCP en indiquant l'unité de contribution choisie. Depuis le 1er janvier 1999, la valeur d'une unité de contribution est égale à \$2,000 des États-Unis.

Au 31 décembre 2001, la CITEI a reçu des membres associés un total de US\$406,124. Ce montant a été distribué de la manière suivante:

	CCP.I	CCP.II	CCP.III
2001	147,347	12,559	191,025
1995 – 2000	26,050	1,403	27,740
<b>TOTAL</b>	<b>173,397</b>	<b>13,962</b>	<b>218,765</b>

Le total des contributions non encore versées pour 2001 est de US\$147,254:

	CCP.I	CCP.II	CCP.III
2001	43,474	14601	89,179

La CITEI compte 237 membres associés (CCP.I avec 94; CCP.II avec 14 et CCP.III avec 129 membres associés) qui donnent 248 unités. Nous voulons souligner qu'il existe un certain retard dans les paiements de 1995 à 2000:

	CCP.I	CCP.II	CCP.III	TOTAL
1995-200	95,274	16,052	137,376	248,702

Le tableau suivant indique l'utilisation du financement externe, pour chaque CCP, en dollars des États-Unis, au 31 décembre 2001:

<b>Comité</b>	<b>RECETTES</b>	<b>DÉPENSES</b>	<b>SOLDE</b>
<b>CCP.I</b>			
Solde au 1/1/00	105,490		
Recettes au 12/31/01	<u>173,397</u>		
<b>Total partiel</b>	<b>278,887</b>	<b>154,499</b>	<b>124,388</b>
<b>CCP.II</b>			
Solde au 1/1/00	35,479		
Recettes au 12/31/01	<u>13,962</u>		
<b>Total partiel</b>	<b>49,441</b>	<b>33,418</b>	<b>16,023</b>
<b>CCP.III</b>			
Solde au 1/1/00	187,718		
Recettes au 31/12/01	<u>208,765</u>		
<b>Total partiel</b>	<b>406,483</b>	<b>341,451</b>	<b>65,0328</b>
<b>TOTAL</b>	<b>734,811</b>	<b>529,368</b>	<b>205,443</b>

## 10 Calendrier des Réunions de la CITEL en 2002

Année	Mois	Organisation	Lieu
2002	Janvier		
2002	18-21 février	XX Réunion CCP.III	Mexico, Mexique
2002	27-30 mai	XVI Réunion CCP.I	Montevideo, Uruguay
2002	15-19 juillet	XXI Réunion CCP.III & IX Réunion CCP.II	Brésil
2002	12-16 août	Assemblée de CITEL et XI Réunion COM/CITEL	Buenos Aires, Argentine
2002	2-6 septembre	XXII Réunion CCP.III	À déterminer
2002	4-7 novembre	XXII Réunion CCP.I	Brasilia, Brésil
2002	2-5 décembre	XII Réunion COM/CITEL	Argentine

## 11. Projet de Résolution à envoyer à l'Assemblée générale de la OEA

**AG/RES. XXX (XXXII-O/02)**

### **RÉALISATIONS DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINNE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN 2001**

#### **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,**

VU le Rapport annuel adressé par la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL) à l'Assemblée générale (CP/doc. Xxx/02);

#### **PRENANT EN COMPTE:**

Que la Déclaration de Québec, et la déclaration sur la connectivité du Troisième Sommet des Amériques tenu en avril 2001 à Québec (Canada) attribue un rôle critique à l'OEA dans la mise en œuvre du Plan d'action;

Que les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, réunis au Sommet des Amériques tenu à Québec, ont reconnu qu'une extraordinaire révolution technologique est actuellement en cours, et que la région s'engage dans une nouvelle économie et entre dans une nouvelle société définie par une capacité accrue d'accéder au savoir, et d'améliorer la dissémination des informations,

#### **CONSIDÉRANT:**

Qu'en donnant les suites appropriées aux mandats qui lui ont été confiés en 2001, la Commission interaméricaine des télécommunications (CITEL):

- a) a mis en place un Agenda pour la connectivité dans les Amériques et le Plan d'action de Quito, au titre d'un cadre de référence conceptuel, en vue de fournir les directives visant à faciliter les processus respectifs de contrôle, de conception, de mise en œuvre, d'évaluation et d'intégration des Agendas nationaux pour la connectivité;
- b) a élaboré et diffusé auprès des membres et des membres associés la "Reference Book on Tele-education in the Americas"(Repères pour la télé-éducation dans les Amériques);
- c) a entamé l'élaboration de la "Reference Book on Telemedicine in the Americas" (Repères pour la télé médecine dans les Amériques);
- d) a publié et distribué à ses membres la première édition du magazine de la CITEL, CITEL.XXI;
- e) a entamé un programme qui s'attaque au problème de la "Fraude dans l'utilisation de la téléphonie mobile", et y a incorporé la coordination de ce projet avec d'autres organisations à vocation de télécommunications à travers le monde;
- f) a élargi à la hauteur de 400 GHz, la gamme des fréquences des attributions figurant dans la banque de données relative à l'utilisation du spectre qui est accessible sur le site de la CITEL en anglais et espagnol, et inclut des données émanées de l'Union internationale des télécommunications (UIT), celles relatives à 31 des pays des Amériques, les attributions européennes communes, et les attributions de la Corée, du Japon et de la Thaïlande;

#### **CONSIDÉRANT ÉGALEMENT:**

Que la CITEL est engagée dans un processus intensif de mise en place de propositions interaméricaines communes dans la perspective de la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications prévue en 2002, de la Conférence plénipotentiaire de l'UIT, également prévue en 2002, et de la Conférence mondiale des radiocommunications prévue en 2003, en vue de soutenir la voix de la région des Amériques dans le forum global de l'UIT;

Que la mise en œuvre de l'Accord de reconnaissance mutuelle sur l'évaluation de la conformité (MRA) est actuellement en cours dans les Amériques, et que six pays ont ou bien signé le MRA ou œuvre activement à l'introduction des modifications dans leurs règlements nationaux pour être en mesure de signer le MRA. Qu'en outre, la CITEL a conclu un accord avec le Groupe de travail sur les télécommunications de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en vue d'une mise en œuvre coordonnée des MRA,

Que la CITEL a signé des accords de coopération avec trois organisations de télécommunications, et a conclu des négociations sur un accord similaire avec la Conférence européenne des administrations postales et des télécommunications (CEPT),

#### **DÉCIDE:**

1. De rendre hommage à la Commission interaméricaine des télécommunications pour les efforts qu'elle situe au niveau de la facilitation et de la promotion du développement continu des télécommunications dans le Continent américain.

2. De prendre note des activités qu'a accomplies la Commission interaméricaine des télécommunications, et de celles qu'elle a accomplies en 2001.

3. De demander à la CITEL de présenter un rapport de suivi à l'Assemblée générale lors de sa trente-troisième Session ordinaire.

## ANNEXES

- A. Membres Associés
- B. Titres des Résolutions, Recommandations et Décisions adoptées en 2001

### A. MEMBRES ASSOCIÉS

*Date: 31 décembre 2001*

PAYS	NOM DE LA COMPAGNIE	CCP.I	CCP.II	CCP.III
COUNTRY	NAME OF COMPANY	CCP.I	CCP.II	CCP.III
ARGENTINE	ALCATEL TECHINT S.A.			1.0
ARGENTINE	AT&T S.A. Argentina	1.0		1.0
ARGENTINE	ASOCIACION RADIOFUSORAS PRIVADAS ARGENTINAS A.R.P		1.0	
ARGENTINE	CAMARA ARGENTINA DE TELEFONIA Y AFINES	1.0		
ARGENTINE	COMPANIA IMPSAT S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	CICOMRA	1.0	1.0	1.0
ARGENTINE	COMPANIA DE TELEFONOS DEL INTERIOR S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	COMPANIA ERICSSON S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	EXPERT TELECOMUNICACIONES DE ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	GAUSS S.A.	1.0		
ARGENTINE	METROCED TELECOMUNICACIONES S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	MOTOROLA DE ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	MOVICOM	1.0		1.0
ARGENTINE	NOKIA ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	NORTEL NETWORKS DE ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	SIEMENS	1.0		1.0
ARGENTINE	SKY STATION INTERNATIONAL			1.0
ARGENTINE	TELECOM ARGENTINA	1.0		1.0
ARGENTINE	TELECOM PERSONAL S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	TELEFONICA ARGENTINA	1.0		1.0
ARGENTINE	TELINTAR S.A.	1.0		1.0
ARGENTINE	WORLDSPACE,INC.		2.0	
ARGENTINE	VIDEO CABLE COMUNICACION S.A.	1.0	1.0	1.0
ARGENTINE	WINSTAR ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINE	THALES SPECTRUM DE ARGENTINA			1.0
BRÉSIL	ALCATEL TELECOMUNICACOES	1.0		1.0
BRÉSIL	MARCONI COMMUNICATIONS			1.0
BRÉSIL	ERICSSON TELECOMUNICACOES S.A.	2.5		2.5
BRÉSIL	IRIDIUM SUDAMERICA-BRASIL LTDA.	1.0		1.0
BRÉSIL	LUCENT TECHNOLOGIES N.S. DO BRASIL LTDA			3.0
BRÉSIL	MOTOROLA DO BRASIL	1.0		1.0
BRÉSIL	NEC DO BRASIL S.A.	1.0	1.0	1.0
BRÉSIL	PNC DO BRASIL S.A.			1.0
BRÉSIL	QUALCOMM DO BRASIL S.A.	1.0		1.0
BRÉSIL	SIEMENS	1.0		1.0
BRÉSIL	TELEDESIC DO BRASIL	1.0		1.0
BRÉSIL	EMPRESA BRASILEIRA DE TELECOMUNICACOES – EMBRATEL	1.0		1.0
BRÉSIL	HEWLETT-PACKARD COMPUTADORES LTDA	1.0		

BRÉSIL	NORTHERN TELECOM DO BRAZIL INDUSTRIA E COMERCIO LTDA.-NORTEL NETWORKS	1.0		1.0
BRÉSIL	NOKIA DO BRASIL LTDA.	1.0		1.0
BRÉSIL	SCHMID TELECOM BRASIL	1.0		
BRÉSIL	SOCIEDADE BRASILEIRA DE ENGENHARIA DE TELEVISÃO E TELECOMUNICAÇÕES		1.0	
BRÉSIL	VESPER S.A.			1.0
BRÉSIL	LORAL SKYNET DO BRASIL			1,0
BRÉSIL	INEPAR TELECOMUNICAÇÕES			1.0
BRÉSIL	STAR ONE			1.0
BRÉSIL	BRASIL TELECOM			1.0
CANADA	NORTEL NETWORKS	1.0		
CANADA	TELEGLOBE COMMUNICATIONS CORPORATION.	1.0		
CANADA	SPECTROCAN			1.0
CANADA	TELESAT CANADA			1.0
CANADA	WI-LAN INC.			1.0
CHILI	ERICSSON DE CHILE			1.0
CHILI	ENTEL PCS TELECOMUNICACIONES S.A.	1.0		1.0
COLOMBIE	ANDESAT S.A. E.M.A.			1.0
COLOMBIE	CAMARA COLOMBIANA DE INFORMATICA Y TELECOM.	1.0		1.0
COLOMBIE	CELUMOVIL S.A	1.0		1.0
COLOMBIE	EMPRESAS MUNICIPALES DE CALI – EMCALI			1.0
COLOMBIE	EMPRESA DE TELECOMUNICACIONES DE SANTAFE DE BOGOTA	1.0		1.0
COLOMBIE	TELECOM – EMPRESA NACIONAL DE TELECOMUNICACIONES	1.0	1.0	1.0
COLOMBIE	EMPRESAS PUBLICAS DE MEDELLIN E.S.P.	1.0		1.0
COLOMBIE	ERICSSON DE COLOMBIA S.A.	1.0		1.0
COLOMBIE	ASOCIACION DE LA INDUSTRIA CELULAR DE COLOMBIA – ASOCEL	1.0		1.0
COLOMBIE	MOTOROLA			1.0
COLOMBIE	NEC DE COLOMBIA S.A.			1.0
COSTA RICA	MOTOROLA DE COSTA RICA S.A.			1.0
ÉQUATEUR	ERICSSON DEL ECUADOR C.A.	1.0		1.0
ÉQUATEUR	ETAPA	1.0		
ÉQUATEUR	IRIDIUM DEL ECUADOR	1.0		
ÉQUATEUR	MOTOROLA DEL ECUADOR			1.0
ÉQUATEUR	OTECEL/BELLSOUTH			1.0
ÉQUATEUR	PACIFICTEL S.A.	1.0		1.0
ÉQUATEUR	ORGANIZACION DE ASOCIADOS Y EMPRESAS DE TELEVISION PAGADAS DE IBEROAMERICA – TEPAL		1.0	
EI SALVADOR	TELEMOVIL EL SALVADOR S.A.			1.0
MEXIQUE	ALCATEL-INDETEL			1.0
MEXIQUE	GLOBALSTAR DE MEXICO			1.0
MEXIQUE	GURRIA Y RAMIREZ DE ARELLANO S.A			1.0
MEXIQUE	GRUPO IUSACELL CELULAR S.A. DE C.V			1.0
MEXIQUE	IMPSAT, S.A. DE C.V.			1.0
MEXIQUE	IRIDIUM DE MEXICO, S.A. de C.V.			1.0
MEXIQUE	LEO ONE PANAMERICANA S.A. de C.V.			1.0
MEXIQUE	LUCENT TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXIQUE	MOTOROLA DE MEXICO	1.0		1.0
MEXIQUE	NEC DE MEXICO, S.A.	1.0		1.0
MEXIQUE	NORTEL NETWORKS DE MEXICO, S.A. DE C.V.			1.0

MEXIQUE	PEGASO PCS, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXIQUE	GRUPO IUSACELL CELULAR S.A. DE C.V.	1.0		
MEXIQUE	SATELITES MEXICANOS S.A. DE C.V. (SATMEX)			1.0
MEXIQUE	ERICSSON TELECOM S.A. DE C.V.			1.0
MEXIQUE	TELEFONOS DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXIQUE	QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A DE C.V	1.0		1.0
MEXIQUE	AXTEL S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXIQUE	CORPORACION NACIONAL DE RADIOCOMUNICACIONES, S.A. DE C.V.			1.0
MEXIQUE	NEXTEL DE MEXICO, S.A. DE C.V.			1.0
MEXIQUE	AVAYA COMUNICACION DE MEXICO S.A. DE C.V.	1.0		
NICARAGUA	ENITEL-EMPRESA NICARAGUENSE DE TELECOM.	1.0		
PANAMA	CABLE& WIRELESS DE PANAMA S.A.	1.0		
PANAMA	BUSINESS CONSULTING INTERNATIONAL			1.0
PARAGUAY	TELECEL S.A.	1.0		1.0
PARAGUAY	ADMINISTRACION NACIONAL DE TELECOMUNICACIONES – ANTELCO	1.0		1.0
PARAGUAY	NUCLEO S.A.	1.0		1.0
PÉROU	TELEFONICA DEL PERU S.A.	1.0		1.0
PÉROU	BELLSOUTH PERU S.A.	1.0		1.0
RÉP. DOMINI-CAINE	CODETEL	1.0		
RÉP. DOMINI-CAINE	ALL AMERICA CABLES & RADIO, INC. / CENTENNIAL DOMINICANA	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	VERIZON COMMUNICATIONS	1.0		
ÉTATS-UNIS	MOTOROLA	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	NORTEL NETWORKS (USA)	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	WORLD SPACE, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	BELLSOUTH	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	CISCO SYSTEMS INC.	1.0		
ÉTATS-UNIS	COMMITTEE T-1 TELECOMMUNICATIONS	1.0		
ÉTATS-UNIS	FINAL ANALYSIS COMMUNICATIONS SERVICES, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	GLENAYRE ELECTRONICS, INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	GLOBAL ONE	1.0		
ÉTATS-UNIS	HUGHES ELECTRONICS CORPORATION.			1.0
ÉTATS-UNIS	ICG SATELLITE SERVICES, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	ICO GLOBAL COMMUNICATIONS SERVICES, INC	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	IBM LATIN AMERICAN	1.0		
ÉTATS-UNIS	IRIDIUM LCC	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	LEO ONE USA			1.0
ÉTATS-UNIS	LOCKHEED-MARTIN CORP			1.0
ÉTATS-UNIS	LORAL SPACE & COMMUNICATIONS, INC. (LORA)			1.0
ÉTATS-UNIS	LUCENT TECHNOLOGIES	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	WORLDCOM	1.0		
ÉTATS-UNIS	NOKIA INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	ORBCOMM GLOBAL, LP.			1.0
ÉTATS-UNIS	PAN AM SAT L.P	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	QUALCOM, INC	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	SKY BRIDGE L.L.C.			1.0
ÉTATS-UNIS	SKY STATION INTERNATIONAL, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	SOUTHWESTERN BELL CORPORATION	1.0		
ÉTATS-UNIS	SPECTRA POINT	1.0	1.0	1.0



ÉTATS-UNIS	TELEDESIC LLC			1.0
ÉTATS-UNIS	ERICSSON INCORPORATED	1.0		2.0
ÉTATS-UNIS	UNIVERSAL WIRELESS COMMUNICATIONS			1.0
ÉTATS-UNIS	TELECOMMUNICATION AND INFORMATION POLICY INST.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	BELLSOUTH INTERNATIONAL	1.0		
ÉTATS-UNIS	ARRAYCOMM, INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	CDMA DEVELOPMENT GROUP			1.0
ÉTATS-UNIS	WINSTAR COMMUNICATIONS, INC.			1.0
ÉTATS-UNIS	ITT INDUSTRIES			1.0
ÉTATS-UNIS	THE BOEING COMPANY			1.0
ÉTATS-UNIS	NEW SKIES NETWORKS, INC.	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	WIRELESS COMMUNICATIONS ASSOCIATION INT.			1.0
ÉTATS-UNIS	WORLDCOMM			1.0
ÉTATS-UNIS	CLARENT CORPORATION	1.0		
ÉTATS-UNIS	UNIVERSAL WIREWLESS COMMUNICATIONS CONSORTIUM	1.0		
ÉTATS-UNIS	TELE GEOGRAPHY, INC.	1.0		
ÉTATS-UNIS	NEUSTAR, INC.	1.0		
ÉTATS-UNIS	INTELSAT GLOBAL SERVICES CORPORATION	1.0		1.0
ÉTATS-UNIS	ZENITH ELECTRONICS CORPORATION		1.0	
ÉTATS-UNIS	ADVANCED TELEVISION SYSTEMS COMMITTEE – AT SC		1.0	
ÉTATS-UNIS	INTELSAT GLOBAL SERVICES CORPORATION		1.0	
URUGUAY	ANDEBU (ASOCIACION NACIONAL DE BROADCASTER)		1.0	
VENEZUELA	COMPAÑIA ANONIMA NACIONAL TELEFONOS – CANTV	1.0	1.0	1.0
VENEZUELA	TELECOMUNICACIONES IMPSAT S.A.			1.0
VENEZUELA	COMPANIA ERICSSON S.A.	2.0		2.0
VENEZUELA	MOTOROLA DE VENEZUELA			1.0
VENEZUELA	TELCEL CELULAR, C.A.	1.0		1.0
VENEZUELA	ALCATEL DE VENEZUELA C.A.	1.0		1.0
VENEZUELA	GENESIS TELECOM DE VENEZUELA	1.0		

## **B: TITRES DES RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES EN 2001**

### **B.1 COMITÉ DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)**

#### **RÉSOLUTIONS**

COM/CITEL/RES.121 (X-01)	RÉSOLUTION SUR LES MANUELS DE TÉLÉAPPLICATIONS ET LE LIVRE DU TÉLÉMÉDECINE
COM/CITEL/RES.122 (X-01)	MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS COORDONNÉES POUR COMBATTRE LA FRAUDE DANS LES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION CONVERGENTS (IP FIXE OU MOBILE)
COM/CITEL/RES.123 (X-01)	MÉTHODE DE TRAVAIL CONJOINTES ENTRE LE CCP.I ET LE CCP.III SUR LA PRODUCTION DE DOCUMENTS ET DE NORMES COORDONNÉES POUR LES SYSTÈMES ET SERVICES SANS FIL
COM/CITEL/RES.124 (X-01)	APPROBATION DE L'ASSOCIATION COLOMBIENNE DES INGÉNIEURS (ACIEM) COMME UN CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.125 (X-01)	APPROBATION DES COURS À FAIRE EN 2002
COM/CITEL/RES.126 (X-01)	APPROBATION D'UNE ACTIVITÉ CONJOINTE UIT/CITEL/TIA EN 2002
COM/CITEL/RES.127 (X-01)	RÉALISATIONS DE LA CITEL EN 2001
COM/CITEL/RES.128 (X-01)	GUIDE POUR L'ADOPTION DE RÉSOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS PAR LES ORGANES DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.129 (X-01)	PROPOSITION DE COM/CITEL POUR LA CRÉATION D'UNE RÉUNION DES AUTORITÉS DES AMÉRIQUES CHARGÉES DE LA RÉGLEMENTATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS À LA III ASSEMBLÉE DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.130 (X-01)	MISE EN OEUVRE DE LA FORMULE DES RÉUNIONS SANS PAPIER (RÉUNIONS ÉLECTRONIQUES) À LA CITEL
COM/CITEL/RES.131 (X-01)	RÉSULTATS DU GROUPE AD HOC SUR LA RÉFORME DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.132 (X-01)	VERSION ACTUALISÉE DU "PLAN STRATÉGIQUE DE LA CITEL 2001-2005"
COM/CITEL/RES.133 (X-01)	AGENDA POUR LA CONNECTIVITÉ DANS LES AMÉRIQUES ET PLAN D'ACTION DE QUITO
COM/CITEL/RES.134 (X-01)	PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA TROISIÈME RÉUNION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE DE LA CITEL
COM/CITEL/RES.135 (X-01)	ÉLIMINATION DES DETTES NON RECOUVRABLES
COM/CITEL/RES.136 (X-01)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA ONZIÈME RÉUNION DE COM/CITEL
COM/CITEL/RES. 137 (X-01)	ADOPTION DU PLAN D'EXPLOITATION POUR 2002

#### **RECOMMANDATIONS**

COM/CITEL/REC.6 (X-01)	CONTRIBUTIONS DES MEMBRES ASSOCIÉS DE LA CITEL
------------------------	--

#### **DÉCISIONS**

COM/CITEL/DEC.27 (X-01)	DÉCISION SUR LE LIVRE DE TÉLÉÉDUCATION
COM/CITEL/DEC.28 (X-01)	PRÉPARATIFS POUR L'ASSEMBLÉE DE LA CITEL
COM/CITEL/DEC 29 (X-01)	PROJET D'ÉDUCATION À DISTANCE "NETO/EDSAT-AMERICAS"

### **B.2 COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS**

#### **RÉSOLUTIONS**

CCP.I/RES.104 (XIV-01)	PROTOCOLE DE CONTRÔLE DE PORTAILS
CCP.I/RES.105 (XIV-01)	CAPACITÉ DES RÉSEAUX INTELLIGENTS (SÉRIE 3)
CCP.I/RES.106 (XIV-01)	RÉALISATIONS DE LA RÉUNION PLÉNIÈRE DU GROUPE D'ÉTUDE DE L'UIT-T ET DU SÉMINAIRE SUR LES MULTIMEDIAS AU BRÉSIL
CCP.I/RES.107 (XIV-01)	ÉTABLISSEMENT DE LIAISON AVEC LE GROUPE DE TRAVAIL APEC TEL ARM
CCP.I/RES.108 (XIV-01)	TERMES DE RÉFÉRENCE DU LIVRE SUR LA TÉLÉ-ÉDUCATION DANS LES AMÉRIQUES
CCP.I/RES.109 (XIV-01)	DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SUR LA TÉLÉ-ÉDUCATION
CCP.I/RES.110 (XIV-01)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC CHARGÉ DE PRÉPARER LES CONTRIBUTIONS DU CCP.I AU GROUPE DE TRAVAIL DU COM/CITEL CHARGÉ DES PRÉPARATIFS DE LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'UIT (CMDT) - 2002
CCP.I/RES.111 (XIV-01)	ÉLABORATION D'UN LIVRE DE RÉFÉRENCE SUR LES TÉLÉAPPLICATIONS DANS LES AMÉRIQUES
CCP.I/RES.112 (XIV-01)	INTRODUCTION DE DISPOSITIFS BASÉS SUR LA NORME BLUETOOTH DANS LES PAYS DE LA CITEL
CCP.I/RES.113 (XIV-01)	CONTRIBUTIONS ET SUGGESTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU GLOSSAIRE DE TERMES APPROPRIÉS AUX CONCEPTS, NORMES ET TECHNOLOGIES LIÉS À LA TECHNOLOGIE DE RÉSEAU DE PROCHAINE GÉNÉRATION.
CCP.I/RES.114 (XIV-01)	ADOPTION DU QUESTIONNAIRE ET DES TERMES DE RÉFÉRENCE DE L'ÉTUDE RELATIVE AUX ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LES TARIFS DES SERVICES INTERNET DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES
CCP.I/RES.115 (XIV-01)	DEVOIRS ET RESPONSABILITÉS DES PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTS DE GROUPES DE TRAVAIL, DE GROUPES AD HOC, AINSI QUE DES RAPPORTEURS ET RAPPORTEURS SUPPLÉANTS DU CCP.I
CCP.I/RES.116 (XIV-01)	PROJET "E-AMERICAS": ÉTUDE DES PROGRAMMES NATIONAUX DE PROGRESSION VERS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA CONNAISSANCE ET DÉFINITION DES MODÈLES E-PAYS RECOMMANDABLES POUR LES PAYS DE LA RÉGION
CCP.I/RES.117 (XIV-01)	INCLUSION DE LA MISE AU POINT D'UNE TERMINOLOGIE SPÉCIALISÉE SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION EN ESPAGNOL, EN FRANÇAIS ET EN PORTUGAIS ET DE LA NORMALISATION DE L'APPLICATION DES ASPECTS LINGUISTIQUES DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION COMME ACTIVITÉS PERMANENTE DU CCP I DE LA CITEL
CCP.I/RES.118 (XIV-01)	INCLUSION DU THÈME DE TRAVAIL À DISTANCE COMME ACTIVITÉ PERMANENTE DU CCP.I DE LA CITEL
CCP.I/RES.119 (XIV-01)	INCLUSION DE LA QUESTION DE L'ÉTUDE DE SOLUTIONS POUR FACILITER L'ACCÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES ET DES PERSONNES DU TROISIÈME ÂGE AUX TÉLÉCOMMUNICATIONS ET À L'INFORMATION POUR QU'ELLES PUISSENT TIRER PROFIT DE LA FUTURE SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA CONNAISSANCE
CCP.I/RES.120 (XIV-01)	DÉFINITION DE POLITIQUES D'ATTRIBUTION D'ADRESSES POUR LES RÉSEAUX AVEC COMMUTATION EN PAQUETS
CCP.I/RES.121 (XIV-01)	SYSTÈME DE GESTION DES ACCORDS DE RECONNAISSANCE MUTUELLE
CCP.I/RES.122 (XIV-01)	DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ADRESSÉE AUX ADMINISTRATIONS NATIONALES AU SUJET DES MESURES QUI AIDENT À PROTÉGER LES USAGERS DU SERVICE INTERNET

	CONTRE LES PRATIQUES NON CONFORMES À LA TRANSPARENCE REQUISE DU MARCHÉ
CCP.I/RES.123 (XIV-01)	ORDRE DU JOUR ET DATE DE LA QUINZIÈME RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
CCP.I/RES.124 (XIV-01)	APPEL LANCÉ AUX ÉTATS MEMBRES ET AUX MEMBRES ASSOCIÉS POUR CONTRIBUER AUX EFFORTS QUE DÉPLOIE LE GROUPE DE TRAVAIL POUR LA PROMOTION DE L'INFRASTRUCTURE GLOBALE DE L'INFORMATION DANS LES AMÉRIQUES DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DU LIVRE DE RÉFÉRENCE SUR "LA STRUCTURE DE L'INFORMATION DANS LES AMÉRIQUES"
CCP.I/RES.125 (XII-01)	INVITATION À LA RÉUNION DU GROUPE D'ÉTUDE 13 DU SECTEUR DE NORMALISATION DE L'UIT DEVANT SE TENIR DU 14 AU 25 MAI À CARACAS (VENEZUELA)
CCP.I/RES.126 (XIV-01)	SÉMINAIRE SUR LES SERVICES DE SECOURS DANS LES RÉSEAUX SANS FIL POUR ASSURER LA LOCALISATION AUTOMATIQUE DANS LES AMÉRIQUES
CCP.I/RES.127 (XV-01)	CRÉATION D'UN SYSTÈME ANTI-FRAUD NORMALISÉ DANS LES SYSTÈMES DE TLÉCOMMUNICATION CONVERGENTS (IP-FIXE-MOBILE)
CCP.I/RES.128 (XV-01)	ÉCHANGE DE NUMÉROS DE SÉRIE ÉLECTRONIQUES DE TERMINAUX MOBILES DÉCLARÉS COMME VOLÉS/PERDUS
CCP.I/RES.129 (XV-01)	MÉTHODE DE TRAVAIL POUR LA COLLABORATION ENTRE LE CCP.I ET LE CCP.III SUR L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS DE NORMES COORDONNÉES POUR LES SYSTÈMES ET SERVICES SANS FIL.
CCP.I/RES.130 (XV-01)	LANCEMENT DU PROJET "INTERFONCTIONNEMENT DES RÉSEAUX 3G DANS LES AMÉRIQUES" DANS LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COORDINATION DES NORMES
CCP.I/RES.131 (XV-01)	MISE À JOUR DU LIVRE "SERVICE UNIVERSEL DANS LES AMÉRIQUES"
CCP.I/RES.132 (XV-01)	TÉLÉÉDUCATION DANS LES AMÉRIQUES
CCP.I/RES.133 (XV-01)	LIVRE "TÉLÉMÉDECINE DANS LES AMÉRIQUES"
CCP.I/RES.134 (XV-01)	ADOPTION D'UN PROJET DE PROPOSITION INTERAMÉRICAINNE PORTANT CRÉATION DE PLANS DE DÉVELOPPEMENT DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES
CCP.I/RES.135 (XV-01)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XVI <sup>e</sup> RÉUNION DU CCP.I
CCP.I/RES.136 (XV-01)	EXAMEN DU PROJET PILOTE E-HUICHOL MIS AU POINT AU MEXIQUE POUR L'ACTUALISATION DU LIVRE SUR LE SERVICE UNIVERSEL
CCP.I/RES.137 (XV-01)	RECOMMANDATION AUX ADMINISTRATIONS DE LA CITEL SUR L'ADOPTION DU DOCUMENT CONTENANT LES PLANS DE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES
CCP.I/RES.138 (XV-01)	NUMÉRO NON UTILISÉ
CCP.I/RES.139 (XV-01)	ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE TÉLÉCENTRES DANS LES AMÉRIQUES
CCP.I/RES.140 (XV-01)	CONSULTATION PORTANT SUR L'OPINION DES ÉTATS MEMBRES DE LA CITEL EN LIAISON AVEC LE SOMMET MONDIAL DE L'UIT SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION
CCP.I/RES.141 (XV-01)	PROJET DE RÉOLUTION POUR LA RÉPARTITION DU QUESTIONNAIRE SUR LES INDICATEURS DU SECTEUR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS EN 2001

CCP.I/RES.142 (XV-01)	PRODUCTION DE CAHIERS TECHNIQUES COMME NOUVEAU TYPE DE DOCUMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA COORDINATION DES NORMES
CCP.I/RES.143 (XV-01)	SÉMINAIRE SUR LES SERVICES DE SECOURS SUR LES RÉSEAUX SANS FIL POUR ASSURER LA LOCALISATION AUTOMATIQUE DANS LES AMÉRIQUES
CCP.I/RES.144 (XV-01)	DEMANDE DE CONTRIBUTIONS ADRESSÉE AUX ÉTATS MEMBRES DE LA CITEL EN FAVEUR DU GROUPE DE TRAVAIL AD HOC CHARGÉ DE L'ÉTUDE ET DE LA CONCEPTION DES SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS REPOSANT SUR LA TECHNOLOGIE IP
CCP.I/RES.145 (XV-01)	ADOPTION DE LA MODIFICATION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DU RAPPORTEUR DU GROUPE CHARGÉ D'UNE ÉTUDE AFFÉRENTE AUX ACCORDS INTERNATIONAUX SUR LES TARIFS APPLICABLES AUX SERVICES INTERNET DANS LES PAYS DE LA CITEL
CCP.I/RES.146 (XV-01)	SCHÉMA DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE SUJETS SUR LA LIBRE CONCURRENCE
CCP.I/RES.147 (XV-01)	PRÉPARATIFS DE LA CMDT 2002

## **RECOMMANDATIONS**

(Aucune recommandation n'a été adoptée en 2001)

## **DÉCISIONS**

CCP.I/DEC.31 (XIV-01)	ADOPTION DE LA STRUCTURE À SUIVRE PAR LE "LIVRE JAUNE SUR LES PROCÉDURES D'HOMOLOGATION DES ÉQUIPEMENTS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DANS LES AMÉRIQUES"
-----------------------	---

### ***B.3 COMITE CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFFUSION***

## **RÉSOLUTIONS**

CCP.II/RES.32 (VIII-01)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA IX <sup>e</sup> RÉUNION DU CCP.II
CCP.II/RES 33 (VIII-01)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC CHARGÉ DES PRÉPARATIFS DU CCP.II POUR LA CMDC-02

## **RECOMMANDATIONS**

(Aucune recommandation n'a été adoptée en 2001)

## **DÉCISIONS**

CCP.II/DEC.16 (VIII-01)	RÉVISION DE LA STRUCTURE DU CCP.II
CCP.II/DEC.17 (VIII-01)	DÉCLARATION DE COORDINATION DU CCP.II AU CCP.III: EXAMEN DE L'HARMONISATION DES ATTRIBUTIONS DES SERVICES DE RADIOAMATEURS AUTOUR DE 7 MHZ

### ***B.4 COMITE CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS***

## **RÉSOLUTIONS**

CCP.III/RES.110 (XVII-01)	INCORPORATION DANS LA BANQUE DE DONNÉES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS DES AMÉRIQUES (CITEL) D'UNE SECTION
---------------------------	---

	LIÉE AU STATUT ACTUEL ET AUX PLANS FUTURS POUR LA BANDE DE 1610-1626,5 MHz POUR LES OPÉRATIONS GMPCS
CCP.III/RES.111 (XVII-01)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC CHARGÉ DES PRÉPARATIFS DE LA CMDC-02
CCP.III/RES.112 (XVII-01)	EXPANSION DE LA COUVERTURE DE LA BANQUE DE DONNÉES SUR L'UTILISATION DU SPECTRE
CCP.III/RES.113 (XVII-01)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC CHARGÉ DES QUESTIONS RELATIVES À L'ASSEMBLÉE DES RADIOCOMMUNICATIONS ET AU GROUPE CONSULTATIF SUR LES RADIOCOMMUNICATIONS DE L'UIT
CCP.III/RES.114 (XVII-01)	ÉLABORATION D'UNE RECOMMANDATION SUR LES DISPOSITIFS À FAIBLE PUISSANCE
CCP.III/RES.115 (XVII-01)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XVIII <sup>e</sup> RÉUNION
CCP.III/RES.116 (XVII-01)	CRÉATION D'UN GROUPE AD HOC CHARGÉ D'Étudier LES MÉTHODES QUI FACILITENT LA MIGRATION DES SYSTÈMES DE RADIOCOMMUNICATIONS EXISTANTS EN VUE DE METTRE DES RESSOURCES DU SPECTRE À LA DISPOSITION DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE RADIOCOMMUNICATIONS
CCP.III/RES.117 (XVII-01)	EXPANSION DE L'INITIATIVE DE LA BANQUE DE DONNÉES VSAT
CCP.III/RES.118 (XVIII-01)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XIX <sup>e</sup> RÉUNION
CCP.III/RES.119 (XVIII-01)	SOUMISSION POUR L'ÉLABORATION DE PROPOSITIONS INTERAMÉRICAINES AUX CONFÉRENCES MONDIALES DES RADIOCOMMUNICATIONS
CCP.III/RES.120 (XVIII-01)	PROCÉDURES POUR L'ÉLABORATION DES RÉOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DE LA CITEL
CCP.III/RES.121 (XVIII-01)	NOMINATION D'UN RAPPORTEUR DE COORDINATION CHARGÉ DE SUIVRE LA PROCÉDURE COORDONNÉE PAR L'UIT POUR FACILITER LA CIRCULATION MONDIALE DES IMT-2000
CCP.III/RES.122 (XVIII-01)	ÉLABORATION D'UN GUIDE SUR LES DISPOSITIFS À FAIBLE PUISSANCE
CCP.III/RES.123 (XVIII-01)	RAPPORT DE COORDINATION AU COM/CITEL CONCERNANT LE CALENDRIER PRÉLIMINAIRE DES RÉUNIONS DU CCP.III PRÉVUES POUR LES ANNÉES 2001-2003
CCP.III/RES.124 (XIX-01)	DIRECTIVES POUR LA REPRÉSENTATION DU CCP.III AUX GROUPES DE TRAVAIL D'AUTRES ORGANISATIONS RÉGIONALES DANS LE CADRE DES PRÉPARATIFS DES CONFÉRENCES MONDIALES DES RADIOCOMMUNICATIONS
CCP.III/RES.125 (XIX-01)	INCLUSION DANS LA PAGE WEB DE LA CITEL D'UNE SECTION RELATIVE AUX EXPÉRIENCES DE LA MIGRATION DES BANDES DE FRÉQUENCES DES SYSTÈMES DE RADIOCOMMUNICATIONS
CCP.III/RES.126 (XIX-01)	ORDRE DU JOUR, LIEU ET DATE DE LA XX <sup>e</sup> RÉUNION
CCP.III/RES.127 (XIX-01)	MISE EN OEUVRE COORDONNÉE DE L'IMT-2000 DANS LA RÉGION DES AMÉRIQUES
CCP.III/RES.128 (XIX-01)	CRÉATION D'UN GROUPE INFORMEL POUR LE PROJET D'ÉDUCATION À DISTANCE "NETO/EDSAT-AMERICAS"
CCP.III/RES.129 (XIX-01)	PROJET DE PROPOSITION INTERAMÉRICAINNE POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2002 À L'EFFET DE RÉALISER DES "ÉTUDES POUR LA RÉALISATION DE PROGRAMMES RÉGIONAUX DE TÉLÉMÉDECINE
CCP.III/RES.130 (XIX-01)	PROJET DE PROPOSITION INTERAMÉRICAINNE POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2002 À L'EFFET DE RÉALISER DES PROGRAMMES RÉGIONAUX DE TÉLÉÉDUCATION
CCP.III/RES.131 (XIX-01)	PROJET DE PROPOSITION INTERAMÉRICAINNE POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES

TÉLÉCOMMUNICATIONS DE 2002 À L'EFFET DE RÉALISER LE PROJET DÉNOMMÉ "RÉSEAU INTERAMÉRICAIN DE TÉLÉMÉDECINE"

- CCP.III/RES.132 (XIX-01) PROCÉDURES ADDITIONNELLES POUR LES PRÉPARATIFS DE LA CMR-03
- CCP.III/RES.133 (XIX-01) MÉTHODES DE TRAVAIL COMMUNES ENTRE LE CCP.I ET LE CCP.III POUR L'ÉLABORATION DE DOCUMENTS DE NORMES COORDONNÉES POUR LES SYSTÈMES ET SERVICES SANS FIL
- CCP.III/RES.134 (XIX-01) PROCÉDURE POUR LA RECONNAISSANCE DE LA LICENCE INTERNATIONALE DE RADIOAMATEUR DE LA CITEL AVEC LA CEPT

## **RECOMMANDATIONS**

- CCP.III/REC.60 (XVII-01) SYSTÈMES LOCAUX DE COMMUNICATION / DISTRIBUTION MULTIPOINT (LMDS/LMCS) FONCTIONNANT AUX ENVIRONS DE LA BANDE DE 27 GHz
- CCP.III/REC. 61 (XVII-01) SCHÉMAS DE FRÉQUENCES POUR LES SYSTÈMES MOBILES 3G
- CCP.III/REC. 62 (XVIII-01) POUR FACILITER L'INTRODUCTION DANS LES AMÉRIQUES DES SYSTÈMES FSS À LARGE BANDE TRAVAILLANT EN BANDE K
- CCP.III/REC.63 (XVIII-01) INTERNET PAR SATELLITE
- CCP.III/REC. 64 (XIX-01) PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU GT 8A DE L'UIT-R RELATIVEMENT AU POINT 1.3 DE L'ORDRE DU JOUR DE LA CMR-03
- CCP.III/REC. 65 (XIX-01) DIRECTIVES POUR LA MISE EN OEUVRE DE HAUTE DENSITÉ DE STATIONS TERRIENNES SFS OSG SANS COORDINATION INDIVIDUELLE DANS LES BANDES PARTAGÉES AVEC LE SERVICE FIXE
- CCP.III/REC.66 (XIX-01) UTILISATION DE SYSTÈMES COMMERCIAUX MOBILES DE RADIOCOMMUNICATIONS DANS LA BANDE 800/900 MGz POUR FOURNIR DES SERVICES INTERCONNECTÉS
- CCP.III/REC. 67 (XIX-01) BESOINS GÉNÉRAUX EN MATIÈRE DE DISPOSITIFS DE RADIOCOMMUNICATION À FAIBLE PUISSANCE

## **DÉCISIONS**

- CCP.III/DEC.37 (XVII-01) DOCUMENT DE NORMES COORDONNÉES POUR LA COMPOSANTE TERRESTRE DE L'IMT-2000
- CCP.III/DEC.38 (XVII-01) UTILISATION DES BANDES 10,95-11,2 GHz, 11,45-12,2 GHz ET 14,0-14,5 GHz PAR LES ADMINISTRATIONS DE LA CITEL
- CCP.III/DEC.39 (XVIII-01) INCORPORATION À LA PAGE DE LA CITEL SUR LE WEB DE RÉOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DU CCP.III RELATIVES AU RÉSEAU VSAT
- CCP.III/DEC.40 (XVIII-01) INFRASTRUCTURE DU RÉSEAU DE TRANSPORT 3G
- CCP.III/DEC.41 (XVIII-01) EXAMEN DES SCHÉMAS DE FRÉQUENCES POUR 3G
- CCP.III/DEC.42 (XVIII-01) CONCLUSIONS DU GROUPE AD HOC CHARGÉ D'EXAMINER LA PROCÉDURE POUR LA PRÉSENTATION DE PROPOSITIONS COMMUNES À L'UIT-R
- CCP.III/DEC.43 (XVIII-01) PRÉPARATIFS DE LA CMDC-02
- CCP.III/DEC.44 (XVIII-01) MÉTHODES POUR FACILITER LA MIGRATION DES SYSTÈMES ACTUELS DE RADIOCOMMUNICATIONS POUR METTRE UNE CAPACITÉ DE SPECTRE À LA DISPOSITION DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE RADIOCOMMUNICATIONS
- CCP.III/DEC.45 (XIX-01) NOUVELLES BANQUE DE DONNÉES POUR DIAGRAMME D'ANTENNE DE STATION TERRIENNE FSS
- CP.III/DEC.46 (XIX-01) RESTRICTIONS IMPOSÉES À L'UTILISATION DES BANDES 3625-3700 MHZ ET 5850-5925 MHZ POUR LES SIGNAUX DE TT&C

CCP.III/DEC.47 (XIX-01)	CONCLUSION DU GROUP AD HOC CHARGÉ D'Étudier DES MÉTHODES QUI FACILITENT LA MIGRATION DES SYSTÈMES ACTUELS DE RADIOCOMMUNICATIONS AFIN DE METTRE LA CAPACITÉ DU SPECTRE À LA DISPOSITION DE NOUVEAUX SYSTÈMES DE RADIOCOMMUNICATIONS
CCP.III/DEC.48 (XIX-01)	CONCLUSION DU GROUPE AD HOC CHARGÉ DES PRÉPARATIFS DE LA CMDT-02
CCP.III/DEC.49 (XIX-01)	EXAMEN DES SCHÉMAS DE SPECTRE POUR L'IMT-2000.